



## Compte Rendu – Groupe Communal **Andernos-les-Bains** : Mercredi 6 février 2019

---

### 1. Contexte et objectif de la réunion

- **Contexte de la réunion** : Première session du Groupe Communal d’Andernos, organisée dans le cadre de la concertation continue sur le Projet de Déplacements Durables du Nord Bassin d’Arcachon (PDDNB)
- **Date, heure, lieu** : Mercredi 6 février 2018, 18h à 20h, Salle du Domaine des Colonies, Andernos-les-Bains
- **Objectifs** :
  - Initier le travail avec le groupe communal d’Andernos
  - Restituer aux participants une synthèse de la concertation préalable réalisée entre le 14 mai et le 30 juin 2018 (bilan quantitatif, présentation des enseignements de la concertation par le maître d’ouvrage)
  - Présenter les modalités des suites de la concertation et du travail à réaliser avec le groupe communal d’Andernos
  - S’appuyer sur l’expertise d’usage des participants pour permettre au Département de la Gironde de positionner les couloirs d’études en :
    - Complétant les enjeux spécifiques du territoire communal
    - Identifiant des espaces de moindres enjeux
- **Modalités d’encadrement de la réunion** :
  - Réunion animée par Renaud Dupuy de Neorama, assistant à maîtrise d’ouvrage du Département de la Gironde
  - Présence de l’équipe projet : Alain Leduc et Florent Gestin, Conseil Départemental de la Gironde

### 2. Participants

**11 personnes** ont signé la liste d’émargement :

#### A- Maîtres d’ouvrage

- ROSAZZA Jean-Yves, Maire d’Andernos,
- BAZINGETTE Vincent, Mairie d’Andernos, service d’urbanisme
- DUCAMIN Jean-Marie, adjoint au Maire d’Andernos
- MERAND Rodolphe, DGS Mairie d’Andernos
- PRUNIER Stéphane, COBAN

#### B- Milieux forestiers

- VIDEAU Alain, Président ACCA

#### C- C – Propriétaires fonciers, quartiers proches, agriculteurs, exploitants

- ESCUER Michel, habitant, propriétaire foncier

- D- Riverains et usagers de la RD3
  - o MAGRI Stéphane, habitant
- E- Acteurs économiques
  - o
- F- Secours, sécurité
  - o LAFOURCADE Charles, SDIS 33
  - o CHASTRUSSE Cédric, Police Municipale
  - o MONCHAUX Didier, DFCI Lanton
- G- Associations locales
  - o BOVIO Michel, Association Bétey Environnement
  - o RIQUIER Marie-Hélène, Écocitoyens Bassin d’Arcachon

### 3. Déroulé de la réunion

L’atelier s’est déroulé selon les 3 phases suivantes :

- o **Présentation introductive**
  - Synthèse de la concertation préalable
  - Compte-rendu du maitre d’ouvrage
  - Suite de la concertation préalable et rôle du groupe communal
  - Le PDDNB et la commune d’Andernos
  - Présentation des objectifs et de la méthode du travail en tables rondes
- o **Temps de travail en groupe**
- o **Synthèse et conclusion : mise en commun du travail réalisé**

### 4. Compte-rendu des échanges

#### 4.1 Présentation introductive

L’intégralité de la présentation introductive du Conseil Départemental de la Gironde et du cabinet Neorama est disponible sur la page internet du Département :

<https://www.gironde.fr/grands-projets/projet-de-deplacements-durables-du-nord-bassin>

Est à noter dans ce premier temps en plénière **l’intervention de M. Michel Bovio, président du Bétey Environnement**, qui conteste le choix effectué à l’issue de la concertation préalable, celui de deux scénarios préférentiels, dont chacun comprend une solution routière. N’étant pas d’accord avec la finalité de cette nouvelle phase de concertation, il refuse de participer à la réunion du groupe communal. Son propos est complété par celui de **Mme Riquier** qui lit **une déclaration au nom de l’association Écocitoyens du Bassin d’Arcachon**. L’ensemble de cette déclaration est disponible en Annexe n°1 du présent document.

Suite à ces interventions, **Alain Leduc, chef de projet du PDDNB** au Département de la Gironde, rappelle que le Département mène une concertation sur ce projet depuis deux ans et que celle-ci continuera pendant deux années à venir. Il souligne qu’au vu des propositions qui ont été faites pendant la concertation préalable et au vu des engagements pris à l’issue de cette concertation par les différentes collectivités, il est clair que la problématique des transports en commun a bien été intégrée au PDDNB. Le seul volet qui fait encore débat aujourd’hui est celui d’un transport collectif en site propre (TCSP). M. Leduc rappelle qu’un atelier spécifique a été organisé pour traiter cette question. Cet atelier a permis de démontrer qu’une solution en site propre pourrait être une bonne solution pour le territoire mais qu’elle n’était pas envisageable à court terme.

**Michel Escuer** formule une remarque concernant les flux de circulation concernés par le projet. Il craint que la mise en œuvre du PDDNB – engendrant à son avis un budget « phénoménal » – ne soit pas satisfaisante pour les usagers, notamment en termes de transports en commun. Il souhaite savoir également si les maîtres d’ouvrage ont imaginé la séparation des flux de trafic (inter-COBAN et entre le Bassin et Bordeaux).

**Alain Leduc** rappelle qu’un débat sur les flux a eu lieu dans le cadre de la concertation préalable. Des réponses spécifiques ont été apportées dans le cadre de ce débat et des fiches techniques ont été produites et mises à disposition du public sur le site internet dédié au projet.

**Stéphane Magri** pose une question de la maîtrise d’ouvrage. Il rappelle que la garante de la concertation a préconisé dans son bilan de poursuivre le travail en synergie avec les autres maîtres d’ouvrage et bâtir conjointement un projet global chiffré et un calendrier de réalisations. Dans ce contexte, il pose une question des pistes cyclables qui pour lui est une question essentielle sur le territoire. En tant qu’habitant, il préférerait avoir d’abord des pistes cyclables et ensuite un projet routier. Il exprime son regret de ne pas avoir aujourd’hui la possibilité de « discuter d’un projet de vélo ni d’un projet global avec un calendrier de réalisations ».

**Jean-Yves Rosazza, maire d’Andernos**, rappelle que le territoire est très bien équipé en pistes cyclables. En guise d’exemple, il cite la piste cyclable construite sur la voie ferrée et permettant de faire le tour du Bassin. Concernant le PDDNB, M. Rosazza rappelle le problème de la saturation de la RD3, qui est aujourd’hui devenue impraticable. Il considère qu’il peut y avoir une concomitance entre une amélioration des solutions cyclable et une réflexion autour d’une éventuelle nouvelle voie de contournement.

**Alain Leduc** confirme que le PDDNB prend en compte les solutions cyclables et rappelle que les maîtres d’ouvrage ont pris l’engagement de travailler sur l’apaisement de la RD3. L’action qui sera menée sur la RD3 aura pour vocation de favoriser les modes actifs et les transports en commun.

## 4.2 Synthèse du travail en tables rondes

### 4.2.1 Méthodologie de travail

- Disposition des participants en format table ronde (2 tables de travail)
- Objectif : s’appuyer sur l’expertise d’usage des participants pour permettre au Département de la Gironde de positionner les couloirs d’études en :
  - Complétant les enjeux spécifiques du territoire communal
  - Identifiant des espaces de moindres enjeux
- Support de travail : carte avec fond orthophotoplan centré sur la commune d’Andernos (avec pré-identification de zones à forts enjeux environnementaux)
- Format d’animation :
  - 2 animateurs du cabinet Neorama
  - Présence d’Alain Leduc, de Florent Gestin et de Philippe Guignard du Conseil Départemental de la Gironde afin d’apporter, au besoin, des éclairages techniques sollicités par les participants.

### 4.2.2 Synthèse de la table n°1

Les participants du groupe de travail n°1 ont relevé plusieurs enjeux sur le territoire de la commune d’Andernos :

#### ❖ Enjeux environnementaux complémentaires, n’étant pas spécifiés sur le plan

- Espace naturel sensible
- Zones humides

❖ **Enjeux humains à prendre en compte dans l'hypothèse d'une nouvelle voie routière**

- Présence d'un secteur à urbaniser
- Champs de maïs à l'est de l'aérodrome (sur des territoires communaux)
- Présence d'un centre équestre
- Présence d'une aire de grand passage des gens du voyage

❖ **Projets à prendre en compte dans l'hypothèse d'une nouvelle voie routière**

- Projet de caserne des pompiers
- Projet photovoltaïque
- Projet de piste cyclable partant du lycée vers l'aire de covoiturage existant à l'est de la commune

Selon le groupe de travail n°1, la présence d'une aire de covoiturage devrait être prise en compte dans la définition d'éventuels fuseaux de passage.

Le groupe de travail a également mis en avant l'existence d'une zone économique et d'une zone sportive au nord-est de la commune qui pourraient être valorisées/développées dans le cadre du projet.



Support de travail mobilisé – Table n°1

#### 4.2.3 Synthèse de la table n°2

Les enjeux mis en avant par le groupe de travail n°2 sont les mêmes que celles du groupe de travail n°1. En termes d'enjeux environnementaux, un enjeu complémentaire a été formulé : l'existence d'une forêt à préserver au nord-est de la commune.



Support de travail mobilisé – Table n°2

#### 4.3 Mise en commun du travail en tables rondes

La synthèse des enjeux identifiés par le groupe de travail communal est reportée dans le tableau suivant et projetée sur le schéma ci-dessous :

Secteur	Enjeux identifiés
<b>Sur l'ensemble du territoire</b>	<b>Enjeux environnementaux</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Espace naturel sensible</li><li>• Zones humides</li><li>• Forêt à préserver au nord-est de la commune</li></ul>
	<b>Enjeux humains</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Secteur à urbaniser</li><li>• Aire de grand passage des gens du voyage</li><li>• Zone économique et sportive à favoriser dans le cadre du projet</li><li>• Champs de maïs</li><li>• Centre équestre</li><li>• Aire de grand passage des gens du voyage</li></ul>
	<b>Enjeux fonciers</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Champs de maïs</li><li>• Zone foncière multi-propriétaires</li><li>• Centre équestre</li></ul>
	<b>Projets</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Caserne des pompiers</li><li>• Photovoltaïque</li><li>• Piste cyclable</li></ul>





## 5. Communiqué Écocitoyens du Bassin d'Arcachon



Écocitoyens du Bassin d'Arcachon

*Écocitoyens du Bassin d'Arcachon*

23 avenue Centrale - 33510 Andernos-les-Bains

07 69 40 57 40

[ecocitoyens.bassinarcachon@gmail.com](mailto:ecocitoyens.bassinarcachon@gmail.com)

[www.ecocitoyensdubassinarcachon.org](http://www.ecocitoyensdubassinarcachon.org)

PDDNB

Réunion mercredi 6 février 2019

Domaine des Colonies à Andernos

L'idée d'une route de contournement remonte à plusieurs décennies. Depuis les conditions de vie du territoire ont changé : l'évolution démographique a entraîné une forte extension urbanistique et du parc automobile, mais le projet fut repris tel quel dans le SCoT annulé par 2 fois par la justice administrative.

Entretemps il a été rebaptisé « projet de déplacements durables » - jusqu'où, jusqu'à quand ? - sous le contrôle de la Commission nationale du débat public.

Nous avons participé l'an dernier à la préconcertation où nous avons insisté sur le manque cruel d'offre de transports collectifs efficaces sur le Nord Bassin et proposé en priorité d'utiliser autant que possible l'emprise de l'ancienne voie ferrée, propriété du Département, pour y faire circuler une navette de petits bus électriques tout en lui conservant son usage de piste cyclable, une solution qui rendrait service à tous en évitant :

- la destruction d'une centaine d'hectares d'espaces naturels, agricoles, forestiers et de zones humides,
- l'effet « aspirateur à voitures »,
- un surcroît de pollution incompatible avec le PCAET,
- un risque d'extension de l'urbanisation,
- un risque accru d'incendie forêt.

Ne comptez pas sur nous pour cautionner une démarche visant à créer une nouvelle infrastructure routière dont l'utilité n'a toujours pas été démontrée.

À présent que la concertation n'est plus contrôlée par la CNDP, que la compétence transports relève de la COBAN, qu'il ne reste plus au Département que la poursuite de son projet routier, nous considérons que le titre de « déplacements durables » n'a plus lieu d'être. N'ayons pas peur des mots : c'est un leurre.

Merci d'annexer cette contribution au procès-verbal de la réunion de ce jour.